ANNEXE N° 2 – FORMULAIRE DE DEMANDE DE L'AIDE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA MER ET DE LA BIODIVERSITÉ
Liberté Égalité Fraternité

enim le régime social des marins

AIDE AUX ENTREPRISES DE PÊCHE

Arrêté du 26 avril 2024 relatif à la mise en œuvre d'un

dispositif complémentaire

d'aide à la trésorerie pour les entreprises de pêche

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

Veuillez envoyer votre formulaire par courriel ou par voie postale à la DIRM ou à la DM territorialement compétente

Ce formulaire doit être déposé au plus tard le 23 juin 2024

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° SIREN (obligatoire) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Le cas échéant autres N°SIREN de l'entreprise au sens de la réglementation européenne[1]

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Dans le cas d'une personne morale :

Raison sociale :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Nom du gérant :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom du gérant :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Dans le cas d'une personne physique :

Nom :
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom :

[1] Conformément à l'annexe I du règlement (UE) n°651/2014, la notion d'« entreprise » englobe, le cas échéant, toutes les entreprises liées au sens du point 3 de l'article 3 de l'annexe précitée. Les entreprises liées ne sont éligibles qu'une seule fois au bénéfice de cette aide et leurs plafonds d'aide au titre du règlement "de minimis" et du cadre temporaire Ukraine doivent être appréciés de façon consolidée.

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Date de naissance : |__|__|_/_|__|__|_/_|__|__|__|__|

Adresse :

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code postal : |__|__|__|__|__|

Commune :

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER

Nom:

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Prénom :

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Tél. :

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Mail :

|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

☐ Je demande à bénéficier de l'aide financière, à verser par l'Enim.

☐ Je suis une entreprise de pêche avec un code NAF/APE 0311Z, ou, à défaut, avec un chiffre d'affaires provenant de la production de pêche au moins égal à 50% du chiffres d'affaires total de l'entreprise sur le dernier exercice clos, attesté par un comptable,

☐ Je joins les chiffres d'affaire « pêche » et total sur le dernier exercice clos, attestés par un comptable, dans le cas où le code APE est différent de 0311Z ;

☐ Je certifie avoir pris connaissance des modalités de l'aide définies par l'arrêté du 26 avril 2024 notamment l'article 9 relatif aux contrôles et sanctions.

☐ Je certifie avoir déposé une seule demande d'aide par entreprise, au sens de la réglementation européenne[2]. ATTENTION : une seule demande sera acceptée pour une même entreprise, quand bien même la demande d'aide interviendrait avant la clôture de la période de référence pour l'achat de carburants.

☐ Je certifie avoir le siège social de mon entreprise ou un établissement en métropole ou, en outre-mer, en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion ou Saint-Martin.

[2] Conformément à l'annexe I du règlement (UE) n°651/2014, la notion d'« entreprise » englobe, le cas échéant, toutes les entreprises liées au sens du point 3 de l'article 3 de l'annexe précitée. Les entreprises liées ne sont éligibles qu'une seule fois au bénéfice de cette aide et leurs plafonds d'aide au titre du règlement "de minimis" et du cadre temporaire Ukraine doivent être appréciés de façon consolidée.

☐ Je joins un RIB de compte courant.

☐ Je joins :

- pour les personnes morales, une preuve de la représentation légale ou du pouvoir donné pour un demandeur agissant en qualité de représentant légal ou en vertu d'un pouvoir qu'il lui est donné : convention de mandat ou pouvoir ou procuration ou délégation de pouvoir et signature et pièce d'identité du mandant et du mandataire ;

- pour les personnes physiques, une pièce d'identité.

☐ Je joins la liste des navires battant pavillon français de mon entreprise de pêche sur la période du 17 mars 2022 au 15 octobre 2023.

☐ Je joins les preuves du volume de carburant acheté sur la période correspondante :

- une attestation comptable (modèle sur le site https://mer.gouv.fr/) indiquant :

- le nombre de litres de carburant professionnel achetés **sur au moins l'une des périodes suivantes : du 17 mars au 31 mars 2022, du 1er avril au 31 août 2022, du 1er septembre au 30 septembre 2022, du 16 novembre au 31 décembre 2022, du 1er janvier au 15 février 2023, du 16 février au 15 juin 2023, et du 16 juin au 15 octobre 2023** et acquittés à la date de la demande d'aide sur le territoire national ou à l'étranger. L'attestation devra distinguer les achats réalisés pour les différents navires le cas échéant

ou

- pour les micro entreprises non soumises à la certification des comptes par un tiers : une attestation par un tiers de confiance (modèle sur le site https://mer.gouv.fr/) : coopératives maritimes, fournisseurs, comités régionaux et comités départementaux des pêches maritimes et des élevages marins, organisations de producteurs ou leurs fédérations indiquant le nombre de litres de carburant professionnel achetés **sur au moins l'une des périodes suivantes : du 17 mars au 31 mars 2022, du 1er avril au 31 août 2022, du 1er septembre au 30 septembre 2022, du 16 novembre au 31 décembre 2022, du 1er janvier au 15 février 2023, du 16 février au 15 juin 2023 et du 16 juin au 15 octobre 2023** et acquittés à la date de la demande d'aide sur le territoire national ou à l'étranger. L'attestation devra distinguer les achats réalisés pour les différents navires le cas échéant.

☐ Je m'engage à informer le service instructeur de toute modification concernant l'entreprise (raison sociale, liquidation judiciaire…) dans les 30 jours suivant la modification.

☐ Je m'engage à être en règle de mes obligations fiscales et sociales à la date de l'octroi de l'aide, ce qui inclut pour les obligations sociales avoir fait ses déclarations et avoir souscrit un plan d'apurement de ses dettes sociales, ou, a minima, être engagées dans un processus de souscription d'un plan d'apurement de leurs dettes sociales.

☐ Je m'engage à ne pas faire l'objet d'une injonction de récupération suivant une décision de la Commission déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur.

☐ Je m'engage à ne pas faire l'objet d'une injonction de récupération suivant une décision de la Commission déclarant des aides illégales et incompatibles avec le marché intérieur.

☐ J'atteste sur l'honneur être en règle de mes obligations relatives aux cotisations professionnelles obligatoires ou avoir engagé une démarche de régularisation.

☐ J'autorise l'administration à recueillir ou transmettre les informations relatives à ce dossier auprès d'autres administrations ou acteurs privés notamment les données INSEE, RCS, Infogreffe, ENIM, ainsi que celles relatives aux dispositifs d'aide similaires mis en place par d'autres administrations.

☐ Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la déclaration qui sera faite, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 exercices fiscaux à compter de l'octroi de l'aide demandée dans le présent dispositif, notamment :

- les factures acquittées présentées pour les périodes demandées ; pour les achats de carburants réalisés en dehors du territoire national, des factures en langue française, anglaise, italienne ou espagnole ;

☐ Je m'engage à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aide, et en particulier permettre / faciliter l'accès à sa structure aux autorités compétentes chargées de ces contrôles, pendant 10 ans à compter de la décision d'octroi.

☐ Je m'engage à déclarer le montant des autres aides perçues ou demandées au titre du règlement (UE) 717/2014 « *de minimis* » et de l'encadrement temporaire Ukraine 2022/C 7945, y compris l'aide d'urgence « de phase 1 » versée par l'Enim, y compris les aides versées par les collectivités publiques (modèle de déclaration sur le site https://mer.gouv.fr/ à remplir, et à joindre à la présente demande d'aide). **Cette déclaration doit être impérativement jointe à la demande d'aide même si les montants d'aide perçus et demandés sont nuls.**

☐ Je joins le cas échéant la décision d'octroi de l'aide créée par le décret n°2022-802 du 12 mai 2022 dite de phase 2, la décision d'octroi de l'aide créée par le décret n° 2023-116 du 20 février 2023 portant création d'une aide à la trésorerie pour les entreprises de pêche dite de phase 3 ainsi que les décisions d'octroi des aides créées par le décret du 5 juin 2023 portant création d'une aide à la trésorerie pour les entreprises de pêche dite de phase 4-1 et de phase 4-2 et la décision d'octroi de l'aide créée par le décret n° 2023- 1185 du 15 décembre 2023 portant création d'une aide à la trésorerie pour les entreprises de pêche dite de phase 5.

Fait à |__|__|__|